



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040051

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11426
N/REF : 6/04/2025 0H17 C:000080 I:01596
V/REF : Contrat N°011426 du 21/03/2023

SDC 'LES HIRONDELLES'
C/O BERTRAND IMMOBILIER
7 RUE SAINT PIERRE
34250 PALAVAS LES FLOTS

IMMEUBLE : LES HIRONDELLES
5 RUE DES HIRONDELLES
34250 PALAVAS LES FLOTS

Montpellier, le 01 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ILOT CAZOT / RUE DES HIRONDELLES
ACCES RESIDENCE: VIGIKS

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. T. LA CORTE

MISE A DISPOSITION DE DEUX TECHNICIENS SPECIALISES ASSAINISSEMENT
Y COMPRIS EQUIPEMENT DE SECURITE ET D'UN DETECTEUR DE GAZ H2S

DEMANDER AU SYNDIC, LES ACCES AU VIDE SANITAIRE,

ETAT DES LIEUX DU VIDE SANITAIRE
REPORTAGE PHOTOS

FREQUENCE : 1 FOIS PAR ANNEE CONTRAT

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Avril de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/04/2025



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040051

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Prix de base du contrat : 245,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 10/2022 Valeur : 132,3
Mois de l'indice de révision : 12/2024 Valeur : 142,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	VERIFICATION DU VIDE SANITAIRE	1/AN	261,41	261,41
TOTAL H.T.				261,41
T.V.A. a 10,00%				26,14
TOTAL T.T.C.En EURO				287,55

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN